



Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR de la MRC de Témiscamingue – pour 2022

Le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Témiscamingue a été édicté par règlement (n° 185-10-2016) le 19 octobre 2016 et est entré en vigueur le 24 février 2017. Le présent rapport doit porter sur le PGMR en vigueur au 31 décembre 2021. Il s'agit donc du sixième rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020 de la MRCT. De plus, il est à noter que l'année 2022 a été consacrée en partie à la mise à jour du prochain PGMR (2023-2030).

Voici les mesures qui sont prévues au PGMR 2016-2020 (Chapitre 6 – Plan d'action 2016-2020, point 6.1) Mesures proposées) et l'avancement de celles-ci :

Orientation 1 : Diminuer la quantité de matières résiduelles vouées à l'enfouissement

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement et/ou commentaire
1	Faire connaître davantage la collecte et le tri des matières résiduelles (ce qui va dans chaque bac)	Mettre en place une nouvelle campagne d'ISÉ axée sur la génération de matières résiduelles et l'amélioration du tri de celles-ci, à savoir ce qui va dans chacun des bacs. La MRC compte également mettre son site Internet à jour afin que celui-ci soit plus facile d'accès, plus convivial et plus visuel. Cette campagne misera davantage sur les médias sociaux (Facebook, YouTube, site Web) afin de rejoindre la génération d'aujourd'hui (matériel moins statique, donc plus attrayant et vivant via des capsules vidéo), mais également les journaux et télévisions communautaires pour rejoindre la clientèle n'ayant pas accès à Internet.	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2017	En 2022, plusieurs capsules en lien avec la gestion des matières résiduelles ont été publiées dans une infolettre municipale que la MRC de Témiscamingue produit chaque semaine. De plus, lors de la journée mondiale du recyclage et dans la semaine québécoise de réduction des déchets, des trucs et astuces ont été publiés dans le journal régional.
2	Sensibiliser la population sur le coût de disposition des déchets	Publiciser davantage les coûts liés à la disposition des déchets et sensibiliser la population sur ces coûts, lors de la campagne d'ISÉ, afin de réduire leur volume, et par le fait même, les frais s'y rattachant.	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2017	Tous les mois, lors du conseil de la MRC de Témiscamingue, un rapport d'activité est produit. Celui-ci fait état des coûts pour les matières recyclables et les déchets. Les élus sont à même de constater la différence de coûts entre ces 2 catégories de matières.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement et/ou commentaire
3	Implanter le projet d'incinérateur	Implanter un incinérateur (moins d'une tonne à l'heure) sur le territoire du Témiscamingue permettant de brûler la totalité des matières n'ayant aucun potentiel de mise en valeur (non recyclable ni compostable) et valoriser l'énergie qui sera produite.	MRCT	Construction au printemps 2017 et mise en opération à l'automne 2017	<p>L'année 2022 a principalement été consacrée à la mise à jour du projet de contrat pour la conception et la construction d'un système d'incinération des matières résiduelles entre la MRC et le fournisseur potentiel.</p> <p>En effet, en mai, le projet de contrat a été déposé à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'obtenir une dispense pour conclure un contrat de gré à gré pour l'acquisition et la construction du système d'incinération des matières résiduelles.</p> <p>Or, en juillet, le MAMH a informé la MRC qu'il ne pouvait nous accorder la dispense dans le contexte actuel. Il fallait modifier le projet de contrat afin de rencontrer certaines exigences.</p> <p>La MRC a donc modifié le projet de contrat, et ce, en collaboration avec une firme d'avocats.</p> <p>Finalement, des rencontres se sont tenues avec le fournisseur afin de valider certaines informations.</p>
4	Appliquer le règlement sur la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles, c'est-à-dire de passer aux amendes pour les contrevenants	Embaucher un inspecteur régional à la MRC pour appliquer le règlement 153-08-2012 concernant la collecte et le transport des matières recyclables, des déchets et des matières compostables. Le rôle de cet inspecteur serait également d'informer la population sur les bonnes pratiques de tri, en remettant des billets de courtoisie aux citoyens qui feraient certaines erreurs par méconnaissance.	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite	<p>L'inspecteur des matières résiduelles, qui était en poste depuis le printemps 2019, a remis sa démission en juin 2021. Par la suite, le poste n'a jamais été comblé par faute de candidats.</p> <p>Celui-ci faisait la tournée de toutes les municipalités du Témiscamingue afin de vérifier le contenu des bacs roulants et voir à la conformité des matières déposées dans ceux-ci (déchets, matières recyclables et compostables).</p>

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement et/ou commentaire
5	Appliquer la Politique de gestion des matières résiduelles lors d'événements publics pour s'assurer que les organisateurs soient écoresponsables (meilleur tri)	La MRC veut s'assurer que cette Politique sera respectée par les organisateurs d'événements et les divers rassemblements municipaux (réunions, fêtes de village, etc.), en fournissant une ressource qui pourra les accompagner dans les différentes étapes de gestion des MR.	MRCT et municipalités	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite	<p>Le Fonds d'initiatives environnementales (FIE), qui avait été créé en 2017 par la MRC, est toujours disponible. Ce fonds vise à supporter les organisations qui réalisent des actions concrètes pour une meilleure gestion des matières résiduelles (GMR) lors de leur événement et/ou les organismes qui désirent améliorer leur GMR.</p> <p>En 2022, un seul organisme (la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien) a fait une demande de contribution à ce fonds pour un montant de 2 000 \$, et ce, afin de réduire l'empreinte écologique de l'évènement, entre autres, en diminuant la génération de déchets, en intégrant davantage de vaisselles compostables pour les kiosques et de la vaisselle lavable pour les soupers gastronomiques.</p>
6	Améliorer la gestion des collectes par apport volontaire (bacs en commun dans les secteurs de villégiature)	Préparer de la documentation dédiée aux utilisateurs de ces bacs afin de les informer sur les bonnes pratiques de tri des différentes matières générées.	MRCT	2017 et en continu par la suite pour la surveillance et la collecte des points de dépôts	Les 3 principales entrées du TNO-Les-Lacs (Belleterre, Béarn et Témiscaming) sont munies de conteneurs fermés (acquis par la MRCT) pour s'assurer que les utilisateurs de ce territoire non-organisé puissent avoir accès à des bacs pour la disposition de leurs matières résiduelles. De plus, des employés s'assurent que les sites, où les conteneurs sont situés, demeurent propres.
7	Essayer de trouver des débouchés pour le plastique d'ensilage	La MRC aimerait trouver une entreprise qui pourrait être intéressée à récupérer ce type de plastique, ce qui réduirait le volume de déchets et les coûts associés à sa disposition.	MRCT	2018	En 2021, la MRCT a tenu une rencontre virtuelle avec l'entreprise AgriRÉCUP en lien avec un projet-pilote de récupération des plastiques de ferme en région. Toutefois, considérant que l'entreprise demandait un montant pour ce projet, sans compter toute la logistique entourant la récupération de ces plastiques, le transport, l'entreposage, la mise en ballots, la manutention par les employés, etc., la MRCT a décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet-pilote, d'autant plus qu'il était question que la REP (responsabilité élargie des producteurs) soit implantée à court terme, où la contribution financière ne serait plus requise.

Orientation 2 : Améliorer la quantité et la qualité des matières recyclables récupérées par les citoyens et les ICI

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
8	Améliorer le tri des matières recyclables	Mettre en place une nouvelle campagne d'ISÉ axée sur l'amélioration du tri des matières recyclables, c'est-à-dire informer la population sur ce qui se recycle ou non. La mise à jour du site Internet de la MRC sera également mise à contribution afin de donner le plus d'informations possible en lien avec la gestion des matières recyclables.	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2017	Idem à la mesure # 1. Il est à noter que le site Internet de la MRCT a été créé de façon à retrouver plus facilement les informations en lien avec les différentes matières résiduelles générées sur le territoire, et ce, par l'intégration d'images représentant, entre autres, les différents bacs roulants (types de matières versus couleur des bacs dédiés à cette matière).
9	Continuer les formations et ateliers sur la collecte sélective des matières recyclables	Continuer à donner ces formations et ateliers qui contribuent à améliorer la gestion des matières recyclables et les étendre à d'autres clientèles cibles (chasseurs et pêcheurs, membres des ZECS, communautés autochtones, etc.).	MRCT	En continu	La MRCT continue d'offrir, sur demande, des formations et ateliers sur les différentes matières résiduelles, et ce, gratuitement.

Orientation 3 : Améliorer la quantité et la qualité des matières compostables récupérées par les citoyens et les ICI

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
10	Améliorer le tri des matières compostables	Mettre en place une nouvelle campagne d'ISÉ axée sur l'amélioration du tri des matières compostables, c'est-à-dire informer la population sur ce qui se composte ou non. La mise à jour du site Internet de la MRC sera également mise à contribution afin de donner le plus d'informations possible en lien avec la gestion des matières compostables.	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2020	Idem aux mesures # 1 et # 8.
11	Améliorer le processus de compostage (plateforme)	Faire un suivi plus rigoureux sur la plateforme de compostage (prise des températures, conserver un taux d'humidité optimal, retournements plus fréquents des andains, maturation du compost, etc.) afin d'optimiser le processus de compostage et de maturation.	MRCT	2017 pour la formation et en continu par la suite pour le suivi des étapes de compostage	Suite à la formation spécialisée sur l'opération d'installations de compostage, donnée par Solinov en 2019, à deux employés travaillant sur la plateforme de compostage, le processus de compostage a été amélioré.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
12	Distribuer du compost (municipalités + citoyens)	La MRC veut écouler tout le compost prêt à utiliser afin de faire de l'espace sur sa plateforme de compostage. Dans l'éventualité où il y aurait peu de demandes de la part des municipalités et des citoyens, la MRC pourrait se tourner vers la foresterie ou le recouvrement de sites contaminés (sites miniers, anciens DET, etc.).	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite	La MRC réussit à distribuer d'année en année la majeure partie de son compost produit par la MRC, et ce, par la distribution aux municipalités, citoyens et producteurs agricoles.
13	Continuer les formations et ateliers sur la collecte des matières compostables	Continuer à donner ces formations et ateliers qui contribuent à améliorer la gestion des matières compostables et les étendre à d'autres clientèles cibles (chasseurs et pêcheurs, membres des ZEC, communautés autochtones, etc.). Faire également valoir, par ces formations, la pratique de l'herbicyclage.	MRCT	En continu	Idem à la mesure # 9.

Orientation 4 : Instaurer un programme de récupération des boues municipales et des installations septiques

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
14	S'assurer que les municipalités tiennent des données à jour sur les boues municipales et de fosses septiques (nombre, etc.)	La MRC veut préparer un questionnaire en lien avec la gestion des boues afin que les municipalités puissent tenir à jour les différentes données pertinentes pour une gestion efficace de celles-ci. La MRC pourrait également inciter les municipalités à adopter des règlements encadrant la gestion des fosses septiques et de viser leurs conformités, particulièrement en milieu riverain.	MRCT et municipalités	2018	Lors du conseil de la MRC du 19 juin 2019, les élus ont adopté une résolution à l'effet que les municipalités demeurent responsables de la gestion des boues de fosses septiques sur leur territoire. En effet, les élus ne désirent pas que la MRC s'implique dans la mise en conformité des installations septiques en zone rurale, ni de l'organisation de la collecte des boues septiques ou de la création d'un centre de gestion des boues, etc. Ces responsabilités demeureront donc au niveau municipal.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
15	Évaluer les options de gestion des boues de fosses septiques (encadrer les propriétaires, résidences non conformes)	Les questionnaires conçus pour les municipalités (mesure précédente) pourraient également inclure une section qu'elles pourraient remettre à leurs citoyens possédant des fosses septiques afin de les sensibiliser à bien gérer leurs fosses, leur donner des informations sur les impacts d'une fosse non conforme, etc., et ainsi s'assurer que tous les propriétaires valorisent convenablement leurs boues. La MRC pourrait également étudier la possibilité d'instaurer des programmes de vidange systématique des boues de fosses septiques (par l'entreprise privée ou la MRC). Dans le cas d'une gestion par l'entreprise privée, la MRC pourrait alors exiger, auprès des entreprises de collecte des boues, à colliger les informations afin d'instaurer des mesures adéquates en termes de traçabilité et de pénalité, s'il y a lieu.	MRCT	2020	Aucune démarche ne sera entreprise considérant la volonté des municipalités de prendre en charge la gestion des boues de fosses septiques (voir mesure # 14).
16	Évaluer la possibilité de traiter les boues sur notre plateforme de compostage municipal	La MRC va vérifier avec le MDDELCC la possibilité de valoriser les boues sur notre plateforme. Il y aura donc peut-être lieu de modifier notre certificat d'autorisation (CA) en ce sens.	MRCT	2020	Idem à la mesure # 15.

Orientation 5 : Mettre en place une gestion responsable des résidus de construction, rénovation et démolition

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
17	Former un ou des écoconseillers pour les ICI et les entrepreneurs afin de les aider à mieux trier et gérer leurs résidus de CRD	Rencontrer l'ensemble des ICI et des entrepreneurs pour leur donner les outils nécessaires à une bonne gestion à la source de leurs matières. Pour se faire, en plus des rencontres, la MRC produira une brochure sur la disposition des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD).	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2017	<p>L'écoconseiller que la MRC avait embauché a quitté la région en 2018. Toutefois, durant son mandat, celui-ci a pu rencontrer les industries, commerces, institutions (ICI), entrepreneurs, municipalités, etc., afin de les conseiller, répondre à leurs questions et les outiller pour améliorer la gestion de leurs matières résiduelles.</p> <p>C'est plus de 164 établissements qui ont été visités et plus de 20 rencontres téléphoniques entre 2016 et 2018. La brochure n'a pas encore été produite.</p> <p>Depuis le départ de l'écoconseiller, les ICI désirant des rencontres spécifiques en lien avec la gestion des matières résiduelles dans leur entreprise peuvent en faire la demande à la MRC et ces rencontres (formations) sont gratuites.</p>

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
18	Former les surveillants des REL (améliorer le tri des MR reçues)	Rencontrer les surveillants des REL et les former adéquatement afin de s'assurer que chaque catégorie de matière prenne le chemin qui lui est attribué. L'écoconseiller embauché (mesure précédente) pourrait accomplir cette tâche. Nous voulons également encourager les municipalités possédant des REL à récupérer davantage les matières ayant un potentiel de mise en valeur (entrepôts de meubles et autres articles réutilisables).	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite / atteinte objectif : 2017	Idem à la mesure # 17. Presque tous les surveillants des REL ont été formés par notre écoconseiller et depuis son départ, la MRC est disponible pour former les surveillants sur demande.
19	Essayer de trouver des débouchés pour le bois de construction	La MRC veut trouver une façon de valoriser ce bois afin de pouvoir s'en départir, d'autant plus que le bois est assujéti à un bannissement de l'enfouissement. Si le projet d'incinération va de l'avant, le bois de construction sera alors valorisé dans ce dernier.	MRCT	2017	La problématique du bois de construction semble être généralisée à l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Des rencontres avec des représentants des MRC ont eu lieu pour voir si des projets étaient prévus à court et moyen terme, mais rien ne semble avancer en ce sens. Des démarches ont également été effectuées auprès d'industries forestières à proximité (tant du niveau québécois qu'ontarien), mais il n'y a aucun débouché à l'heure actuelle.
20	Essayer de trouver des débouchés pour les bardeaux d'asphalte	La MRC veut regarder pour essayer de trouver une entreprise qui pourrait prendre les bardeaux d'asphalte pour les valoriser.	MRCT	2019	Les bardeaux d'asphalte sont actuellement envoyés au lieu d'enfouissement technique de Rouyn-Noranda (Multitech Environnement) en revalorisation. Ces bardeaux servent de à faire des chemins d'accès et/ou de recouvrement journalier sur les cellules d'enfouissement.
21	Sensibiliser les entrepreneurs et citoyens à disposer les résidus de béton, brique et asphalte au bon endroit	Produire une brochure sur la disposition des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), incluant les résidus de béton, brique et asphalte, et distribuer celle-ci auprès de la population et des entrepreneurs sur le territoire.	MRCT	2019	Aucune démarche n'a encore été entreprise en lien avec cette mesure.

Orientation 6 : Encourager les filières de réduction à la source et de réemploi

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
22	Évaluer la possibilité d'implanter une ressourcerie régionale sur le territoire (secteur centre)	Mettre en place une ressourcerie régionale qui permettra de recevoir la totalité des matières ayant un potentiel de revente, évitant ainsi l'enfouissement de celles-ci. Nous voulons également promouvoir les réseaux de seconde main (récupérateurs divers, friperies, comptoirs familiaux, vente de garage, réparateurs d'objets divers, etc.) sur le site de la MRC et les médias sociaux.	OBNL sur le territoire du Témiscamingue	2017	Une étude de faisabilité pour le démarrage d'une ressourcerie dans le secteur centre du Témiscamingue a été réalisée par un organisme à but non lucratif en avril 2016. L'étude a permis de constater que l'ouverture d'une ressourcerie, telle que l'organisme la concevait, était utopique à moins d'injections importantes et récurrentes de fonds externes, étant donné les coûts élevés de main-d'œuvre et le loyer, versus les revenus possibles. Le projet a donc été mis de côté pour l'instant.
23	Mettre en place une nouvelle campagne d'ISÉ axé sur les 3RV-E	La MRC veut mettre en œuvre une nouvelle campagne d'ISÉ axé sur le principe des 3RV-E. Cette campagne viserait également à sensibiliser les municipalités à tenir leurs rencontres de façon écoresponsable (politique d'achat responsable, etc.).	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite	Idem à la mesure # 1. De plus, une section du site Internet de la MRCT donne des exemples concrets des 3RV-E, à privilégier dans l'ordre.

Orientation 7 : Encourager les générateurs à poser des gestes concrets

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
24	Promouvoir le programme ICI ON RECYCLE! aux différents ICI de la région et les encourager à adhérer au programme	Nous voulons donc augmenter le nombre d'ICI inscrits, y compris l'ensemble des bureaux municipaux de la région, et ainsi les encourager à poser des gestes concrets pour une bonne gestion de leurs MR. Pour se faire, des brochures leur seront envoyées par la poste et l'écoconseiller (mesure 17) pourra également les soutenir dans leurs démarches.	MRCT	2020	Aucune démarche n'a encore été entreprise en lien avec cette mesure.

Orientation 8 : Augmenter et encourager la récupération des produits électroniques, des piles et batteries, des lampes au mercure, des peintures et leurs contenants, des huiles, des filtres et leurs contenants

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement
25	Mettre en place une nouvelle campagne d'ISÉ axé sur les produits sous REP	Mettre en place une campagne d'ISÉ en publicisant les points de dépôt en ce sens pour inciter la population à les utiliser et démontrer les effets négatifs d'une mauvaise disposition (tant au niveau environnemental que financier).	MRCT	Mise en opération à compter de 2016 et en continu par la suite	Idem à la mesure # 1.